

CONSEIL DE QUARTIER « CARNOT-GARE / LA CLOCHETTE »
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU MARDI 7 JUIN 2022
18H30-20H30 – Maison des associations avenue Gounod

Etaient présents :

- Mme Khadija AHANTAT, adjointe au Maire chargée des relations avec les associations caritatives, référente des quartiers « Frais-Marais », « Carnot-gare/la Clochette »

Collège habitants :

- M. Jimmy BIA
- Mme Claire CADART
- Mme Corinne CARTON
- Mme Marie-Anne DUFRENOY
- M. Alexy DUVAUT-ROBINE
- M. Francis FREMAUX
- Mme Anaëlle GOTHIERE
- M. Christian LEGAREZ
- M. Yannick MEURICHE
- M. Daniel SELLIER
- M. Mustapha VOISIN

Collège associations :

- M. Djamel CHERIF, la bouée des jeunes

Collège acteurs économiques :

- Mme Sophie WILLIOT, le pré d'Anchin
- Mme Bernadette CAPELLE, directrice du service démocratie participative

Etait excusé :

- M. Maxime DECUPPER-LAUD, conseiller municipal, délégué aux événements sportifs et au quartier « Carnot gare / La Clochette »

Etait absente :

- Mme Patricia BOULAN

Mme AHANTAT souhaite la bienvenue à chacun et chacune et fait part de sa satisfaction de retrouver la gestion du conseil de quartier « Carnot-gare/ La Clochette » suite à la nouvelle répartition des délégations d'adjoints lors du 1^{er} avril 2022.

Mme AHANTAT démarre la réunion suivant l'ordre du jour établi.

I – RETOUR SUR LE CONSEIL DE QUARTIER DU 1ER MARS 2022

1) Corbeilles de propreté – secteur de La Clochette :

Mme CAPELLE remet aux personnes présentes un plan établi par le service de la propreté urbaine avec la proposition de 6 corbeilles supplémentaires.

L'avis du conseil de quartier est sollicité afin de mettre en parallèle l'expertise technique des services et l'expertise d'usage des habitants.

2) Visite du SYMEVAD :

Mme AHANTAT précise que la visite du centre de tri, prévue initialement en juin, est reportée fin septembre et début octobre 2022.

Cette sortie sera proposée à l'ensemble des conseils de quartiers. L'inscription se fera auprès du service démocratie participative qui adressera un mail avec la date butoir pour la réponse.

II– RETOUR SUR LES ANIMATIONS DANS LE SECTEUR « LA CLOCHETTE » :

Avant de laisser la parole aux uns et aux autres sur les 2 événements, Mme AHANTAT remercie tous les membres du conseil de quartiers qui ont participé au goûter et/ou à la braderie et se sont investis dans les différents domaines pour mener à bien ces actions : permanences d'inscriptions, marquage au sol, distribution de flyers, ...

D'un point de vue général, les retours sont positifs que ce soit du point de vue des « vendeurs » que des « badauds » venus nombreux. Il y a eu 50 exposants sur 158 emplacements possibles. Concernant les exposants, ils étaient à 80 % de la rue Massenet ou des rues alentour, personne du secteur de l'avenue Gounod. 20 inscriptions ont été enregistrées lors de la première permanence.

Des habitants du secteur de la Clochette souhaitent savoir si une seconde braderie sera organisée en octobre prochain et si le périmètre pourra être étendu.

L'investissement en temps est à prendre en compte pour les 5 membres du conseil de quartier particulièrement investis :

- Pour le goûter du 30 avril, il y a eu en amont de cet après-midi 3 déambulations de 2h à 2h30, la distribution de flyers durant près de 3h.
- Pour la braderie du 6 juin, là aussi, on compte 3 réunions de préparation de 3h, la distribution de flyers, les 5 permanences d'inscription, les nombreux coups de fil, le marquage au sol,...

Pour que ces actions perdurent et répondre à la demande des habitants du secteur de la Clochette, il faudra encore plus de personnes investies. Il apparaît complexe pour les membres du conseil de quartier de s'investir dans un nouveau projet tout en menant en parallèle une seconde édition de la braderie.

Concernant le goûter, il y a eu moins de monde que prévu. Au-delà du fait qu'il est difficile de faire sortir les habitants, cela peut-être s'expliquer parce que c'était la période du ramadan, parce que les enfants qui étaient en activité au centre social de Waziers terminaient à 18h,... Les interventions de l'association « Brouillons de culture » qui a proposé des lectures ont été appréciées.

Durant ces événements et les déambulations, les membres du conseil de quartier ont listé les points évoqués par les habitants de la Clochette rencontrés (enfants, jeunes, adultes) :

- les souhaits d'animation :
 - Passage d'un marchand de glace
 - Pistes de karting
 - Propositions de sorties,
 - Foot truck, friagerie,
 - Terrain de boule à côté du city stade (un membre du conseil de quartier fait remarquer qu'il y en a un juste de l'autre côté à Waziers),
 - Décorations de Noël pour les fêtes de fin d'année,
- les constats et/ou dysfonctionnements :
 - Nombreux squats dans les logements en attente de réhabilitation
 - Sentiment d'être excentré, oublié
 - Mauvaise isolation des logements
 - Manque de vie associative
 - Non entretien du jardin de la maison de quartier
 - « Carnot gare » colonise « La Clochette »
 - Nostalgie des activités pour les personnes âgées à la maison de quartier

Mme Ahanat remercie les personnes présentes pour la richesse de ces échanges et de ces retours.

Elle rappelle que c'est le premier projet participatif du conseil de quartier « Carnot-gare /la Clochette ». En 2020, elle avait souhaité que quelque chose puisse se dérouler dans le secteur de la Clochette. Pour mener à bien une action dans ce secteur, il fallait connaître en amont les habitants, d'où la mise en place de déambulations.

Pour la poursuite de la braderie, il faudrait qu'elle soit portée par une association surtout si un périmètre plus grand est envisagé.

Concernant la demande de décoration de Noël elle rappelle qu'il n'est pas possible de mettre des décorations dans toutes les rues de la ville. Le choix a été fait de les installer dans le centre-ville. Les centralités reconnues dans les quartiers peuvent également avoir des décorations. Si le conseil de quartier le souhaite, elle peut faire une demande pour avoir un sapin qui serait à décorer par les habitants. Il faut lui faire des propositions de lieux qui seront transmises au service jardins et cadre de vie pour étudier l'endroit le mieux adapté.

III– INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

1) Renouvellement du tiers sortant des 8 conseils de quartiers :

Le renouvellement figurera à l'ordre du jour de la réunion du conseil de quartier du 24 novembre prochain. Il se fait tous les 2 ans, lors des assemblées générales.

Selon la délibération, le nombre de membres pour « Carnot gare/La Clochette » est de 17 avec 9 habitants, 3 acteurs économiques, 3 associations et 2 personnes désignées.

Actuellement, le nombre de membres est de 14 : 10 habitants, 1 acteur économique, 1 association et 2 personnes désignées.

Les membres qui ont intégré le conseil de quartier depuis 2016 feront partie du tiers sortant en fin d'année. Afin d'atteindre le « tiers », soit 5 personnes (tous collègues confondus) pour le conseil de quartier « Carnot-gare/La Clochette », les personnes les moins assidues aux réunions feront également partie du tiers sortant.

Les membres sortants qui souhaitent «repostuler» au conseil de quartier pourront le faire. L'appel à candidatures est lancé. La date butoir pour postuler est le 23 septembre 2022. Les fiches sont disponibles en mairie ainsi que sur le site de la ville.

Les candidats seront désignés par tirage au sort, en respectant les différents secteurs du conseil de quartier et les différents collèges. Pour « Carnot-gare/La Clochette », 3 secteurs sont définis, rattachés aux périmètres des bureaux de vote.

Les membres sortants, ayant intégré le conseil de quartier en 2016, sont :

Collège habitants :

- Secteur 22 « salles d'Anchin » : M. FREMAUX,
- Secteur 2 « G. Sand » : M. LEGAREZ,

Afin de sensibiliser davantage les habitants du secteur de la Clochette pour candidater au conseil de quartier, les membres présents prévoient de faire une déambulation le samedi 10 septembre 2022. Le rendez-vous est fixé à 14h30 à la maison de quartier, place Jean-Paul II. Le service démocratie participative fournira des fiches de candidatures ainsi qu'un topo sur les conseils de quartier.

2) Association à la Clochette :

Un membre du conseil de quartier évoque la difficulté de faire vivre une association à La Clochette en prenant l'exemple de « la fée Clochette »

Il rappelle que des jeunes auraient souhaité avoir accès à la maison de quartier. Mme AHANTAT répond qu'elle n'a jamais été sollicitée sur une telle demande. Des créneaux peuvent être accordés à la condition d'être structuré en association. C'est une question d'assurance.

3) Retour sur la commission de suivi des 8 conseils de quartier :

Mme AHANTAT demande à M. FREMAUX de faire un retour sur cette commission qui s'est réunie le 31 mai dernier.

M. FREMAUX informe qu'il y a évoqué les 2 animations évoquées précédemment.

Il fait part également de l'initiative du conseil de quartier « Entre 2 Scarpe » qui organise, en interne, des déambulations. Leurs constats sont notés sur un document « word » avec les photos. Ce document est ensuite adressé à leur adjoint de quartier et au service démocratie participative pour pouvoir être évoqué à la réunion suivante.

Cette méthode de travail pourrait être reproduite pour le secteur « Carnot gare/La Clochette ».

Mme CAPELLE attire l'attention sur le poids des photos...il faut veiller à ce que le document ne soit pas trop « lourd » pour pouvoir être transmis plus facilement auprès des différents services par mail.

4) Rue Morel - manque de signalétique :

Un membre du conseil de quartier revient sur un souci déjà évoqué. Celui des camions qui s'engagent dans la rue Morel et qui rencontrent de grandes difficultés pour tourner rue de l'Abbaye de Paix.

Deux panneaux d'interdiction aux plus de 3.5 T sont pourtant aux entrées de la rue Morel.

5) Concours des balcons et maisons fleuries :

Mme AHANTAT précise que les inscriptions sont possibles jusqu'au 10 juin 2022.

6) Fête de la musique :

Pour la version 2022, le mardi 21 juin, Mme AHANTAT précise qu'en plus des animations en centre-ville, il est possible d'avoir un concert « privé ». Toutes les modalités d'inscriptions sont sur le site de la ville et dans le magazine « Douai Notre Ville ».

7) Contrat de ville 2022 :

Mme CAPELLE fait part des actions retenues dans le cadre du contrat de ville 2022 et qui se dérouleront dans le secteur de la Clochette :

- « la culture, une fenêtre sur soi », action portée par le club de prévention spécialisée Rencontres & Loisirs/Le GAP :
 - o A destination des jeunes de 11 à 18 ans, fragilisés, en rupture avec les institutions scolaires et d'insertion professionnelle
 - o Visant à lutter contre le décrochage en utilisant les leviers innovants du site Arkéos avec des stages ; valoriser les compétences sociales des jeunes ; retrouver la confiance en soi et aux autres.
- « éveil à la citoyenneté », action portée par le centre social de Waziers :
 - o à destination des jeunes de 12 à 16 ans
 - o visant à développer la réflexion et l'appropriation par les jeunes des valeurs de la République ; permettre aux jeunes d'avoir une vision claire sur l'organisation politique et des moyens d'agir ; lutter contre toutes les formes de discrimination en favorisant la mixité et en amenant les jeunes à se déplacer comme citoyen en étant acteur.
- Mini chantiers éducatifs et citoyens, action portée par la ville :
 - o à destination des jeunes de 18 à 30 ans
 - o visant à aider les jeunes à se (ré)insérer grâce à une expérience professionnelle, créer du lien social
- Fonds de travaux urbains 2022, action portée par la ville :
 - o à destination de tout public
 - o visant à réaliser des micro-aménagements sur des espaces publics ; promouvoir la participation, les initiatives et l'expression citoyenne des habitants

8) Conseillère numérique du CCAS :

Mme AHANTAT annonce l'arrivée au centre communal d'action sociale de Mme. Asma BOCQUET, conseillère numérique. Sa mission consiste à aider les personnes dans leurs démarches administratives en ligne et dans l'utilisation des outils numériques. Mme BOCQUET reçoit sur rendez-vous individuel, organise des ateliers collectifs. Elle est joignable au 07.87.01.48.02.

9) Maison de quartier :

Un membre du conseil de quartier signale que 2 tuiles sont sur le point de tomber au niveau de la gouttière.

10) Eglise St Pierre – éclairage public

Des riverains ont interpellé des membres du conseil de quartier pour signaler un dysfonctionnement de l'éclairage public autour de l'église St Pierre, rue de la Madeleine, terrasse St Pierre. L'éclairage ne fonctionne qu'un jour sur 5 environ.

11) Rue Méhul :

Des potelets sont tordus. Est-il prévu de les remplacer ?

12) Rue Fauré :

Le nettoyage du panneau signalétique « Pôle Emploi » est-il possible ? (il s'agit de celui à proximité du transformateur).

13) Rue Lambrecht – zone de rencontre :

Une erreur s'est glissée dans le compte rendu du 1^{er} mars 2022. La zone de rencontre rue Lambrecht est bien limitée à 20 km/h et non à 30 km/h.

14) Parc de l'Arsenal :

Un membre du conseil de quartier regrette que l'aire de jeux ait été supprimée sans concertation au préalable. Il ne reste qu'une dalle en béton.

Mme AHANTAT répond que tous les ans, une visite des aires de jeux est faite. Les aires considérées dangereuses sont retirées.

Elle propose d'étudier avec le service jardins et cadre de vie et le conseil de quartier l'aménagement et/ou l'utilisation qui pourrait être faite de cette dalle.

15) Prochaines réunions du conseil de quartier :

Mme AHANTAT rappelle les prochaines dates :

- mardi 11 octobre 2022, de 18h 30 à 20h 30, à la maison des associations Gounod, avenue Gounod.
- vendredi 2 décembre 2022, assemblée générale, de 19h à 21h, à la maison des associations Gounod, avenue Gounod. C'est au cours de cette assemblée générale que se fera le renouvellement du tiers sortant.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme AHANTAT remercie l'ensemble des personnes présentes. La réunion se termine à 20h30.